

ARRETE 2022-PG-023

**Concours pour l'accès au grade d'agent de maîtrise, spécialité « restauration »
Réinscription sur liste d'aptitude des candidats lauréats, session 2019 et 2021**

Pôle Accompagnement vers l'Emploi Territorial

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le décret n°88-547 du 06 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,
Vu le décret n° 2004-248 du 18 mars 2004 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents de maîtrise territoriaux,
Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portants dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,
Vu le procès-verbal du jury d'admission en date du 9 avril 2019,
Vu le procès-verbal du jury d'admission en date du 20 avril 2021,
Vu l'arrêté n° 2021-PG-032 de réinscription sur liste d'aptitude des candidats lauréats, session 2019 et d'inscription sur liste d'aptitude des candidats lauréats, session 2021 pour l'accès au grade d'agent de maîtrise, spécialité « restauration »,

ARRÊTE

Article 1er : Sont maintenus sur liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise, spécialité « restauration », session 2019 et session 2021, les lauréats dont les noms sont portés dans l'annexe jointe au présent arrêté. Cette liste, dressée par ordre alphabétique, est valable du 1er mai 2022 au 1er mai 2023.

Article 2 : Madame la directrice générale des services du Centre de gestion d'Eure-et-Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté ; ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux des Centres de gestion concernés, sera transmise au représentant de l'Etat dans le département d'Eure-et-Loir.

Fait à Luisant, le 21 avril 2022,

Le Président,

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en préfecture le : 22/04/2022
et de la publication le : 22/04/2022

Par délégation,
La directrice générale des services,


Céline ROUSSET


Bertrand MASSOT



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE D'EURE-ET-LOIR

Concours d'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL**Spécialité « Restauration »****- Sessions 2019 et 2021 -****Réinscriptions sur la LISTE D'APTITUDE****du 1^{er} MAI 2022****au 1^{er} MAI 2023**** lauréats n'autorisent pas les services du Centre de Gestion d'Eure-et-Loir à diffuser leurs coordonnées*

NOM - Prénom	Adresse
Monsieur GEMMO Cyril	7 Route de Chalais 18190 UZAY LE VENON
Madame JAN KERGUISTEL Sophie	18 Clos de la Faisanderie 45160 ARDON
Monsieur KEIL Nicolas	9 Bis Rue de la Gâtine 41310 PRUNAY CASSEREAU
Monsieur LABESSE François	*
Monsieur MARTIN Thibault	91 Bis Route de Blois 45740 LAILLY EN VAL
Monsieur NOURDIN Thomas	9 Route de Jargeau 45150 FEROLLES
Monsieur VASSE Thierry	*

La présente liste est arrêtée à 7 lauréats

